

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique domestique à basse tension et à très basse tension suivant les prescriptions du RGIE Livre 1 (AR 08/09/2019).**1. Identification**

Adresse de l'installation (Unité d'habitation) : Warolus, 17 rue de Régné Durette- 5101 Erpent

Propriétaire/exploitant/gestionnaire :

Responsable de l'exécution des travaux : Nicolas Gilson

TVA : BE0666621414

Compteur : n°: 1SAG3105162432

EAN : Non communiqué

Index 1.8.1 : 3kWh

1.8.2 : 8kWh

2.8.1 : 14kWh

2.8.2 : 16kWh

2. Branchement

Tension de service : 3N400V

Protection branchement : Existante de 27A

Alimentation tableau principal : VOB - 4x10mm²

Interrupteur général : 40A/300mA - type A

Cachet GRD : ORES

3. Prise de terre, circuits, protections

Type de prise de terre : Piquet(s) de terre

Nombre de tableau	Dénomination	Nombre de circuits
1	TD panneaux	1

4. Description

Installation datant d'après le 01/06/2023

Voir plan(s) et/ou schéma(s) en annexe.

Photovoltaïque : Installation composée de 6 panneaux de 405Wc et de 1 onduleur de type SUN2000-2KTL avec les caractéristiques suivantes :

Onduleur 1 : numéro de série HV2280473199 de Pmax AC 2200VA

5. Contrôle

Type de contrôle : Chapitre 6.4. Contrôle de conformité avant mise en usage.

Base : Sous-section 4.2.4.3. Protection contre les chocs électriques par contacts indirects dans les lieux domestiques., Chapitre 7.112. Installations photovoltaïques (≤10kVA).

Dérogations : Néant.

Résistance de dispersion de la prise de terre : 16Ω

Isolement général : 500MΩ

- ☒ Adéquation entre les dispositifs de protection différentiels et la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre
- ☒ Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités et les sections des circuits qu'ils protègent
- ☒ Correspondance des schémas à l'installation
- ☒ Etat du matériel d'installation fixe
- ☒ Contacts directs et indirects
- ☒ Fonctionnement des dispositifs de protection différentiel par leur bouton test
- ☒ Boucles de défaut et raccordement correct des dispositifs de protection différentiel
- ☒ Continuité des connexions équipotentielles et des conducteurs de protection

6. Infractions/Observations

Inf/Obs	Article réf.	Infraction(s) – Observation(s)
	Néant	

7. Conclusions

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

La nouvelle installation est conforme aux prescriptions du RGIE Livre 1.

Le dispositif de protection différentiel : était plombé

Les schémas ont été visés

Le prochain contrôle est à effectuer avant le : 21/08/2048

8. Conseils (Rappel des prescriptions réglementaires)

Ce procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique. Toute modification intervenue dans l'installation électrique doit être renseignée dans le dossier.

Il y a lieu d'aviser immédiatement le Service Public Fédéral Economie, Direction Energie Electrique de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence de l'Electricité (1) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle périodique sont exécutés sans retard et toutes mesures adéquates prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, lesdites infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Pour OA : Robert Frédéric

Date : 21/08/2023

Visa:


 Robert Frédéric
ENERCETEC 0455/12.67.52

**VINÇOTTE asbl**

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Rapport n° :

60917684

- ☐ Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent
☐ Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde
☐ Noordersingel 23, 2140 Antwerpen
☒ Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux

Tel: +32 9 244 77 11
Tel: +32 2 674 57 11
Tel: +32 3 221 86 11
Tel: +32 81 432 611

gent@vincotte.be
brussels@vincotte.be
antwerpen@vincotte.be
gembloux@vincotte.be



F 153691

Rési code : R11

RAPPORT : INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION (Livre 1 – AR 8/09/2019) – DIR. GÉN. DE L'ÉNERGIE

Responsable exécution des travaux :

Installation :

Propriétaire / Exploitant / Gestionnaire :

Nom, Prénom : <u>TT Gilson</u>	Nom, Prénom :
N° carte d'identité :	Adresse : <u>Ave. de Reymier Duvette, 17</u>
N°TVA : BE	CP + Commune : <u>5101 ERPEMENT</u>
	Tél. :

Bases de l'examen : Livre 1 – AR 8/09/2019 (MB 28/10/2019) («RGIE»)

☐ Contrôle de conformité avant mise en usage – nouvelle installation (6.4.)	☒ Unité d'habitation	☐ Avant le 1/10/1981
☐ Contrôle de conformité avant mise en usage – modification/extension importante (6.4.)	☐ Unité de travail	☒ Entre 1/10/1981 & 1/06/2020
☒ Visite de contrôle (6.5.)	☐ Installation de chantier	☐ À partir du 1/06/2020
☐ Visite de contrôle renforcement puissance ancienne installation (8.4.1.)	☐ Parties communes d'un ensemble résidentiel	
☐ Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2.)	☐ Locaux techniques d'un ensemble résidentiel	
☐ Visite de contrôle libre ancienne installation (8.4.3. ou 8.4.4.)	☐ Installation de production décentralisée	
Dérogations Partie 8 : ☐ Appliquées ☐ Pas appliquées	☐ Autre installation :	

Données générales de l'installation électrique :

☐ Document début réalisation avant le 01/06/2020 : n° Date

Données distributeur	Données installation	Description installation
Nom distrib. :	Conçue pour U _N : ☐ mono 230 V ☐ 3x230 V ☒ 3N400 V	Dispositif diff. gén. : <u>40</u> A / <u>3000</u> mA
Compt. kWh n° : <u>194698</u>	Courant nominal maximum (A) : ☐ 20 ☐ 25 ☐ 32 ☒ 40 ☐ 50 ☐ 63 ☐ 80 ☐ 100	Nombre de tableaux : <u>1</u>
Index jour : <u>9197</u>	Câble d'alimentation tableau principal : <u>6</u> X <u>40</u> mm ² - Type : <u>V03</u>	Nombre de circuits terminaux : <u>12</u>
Protection branchement (A) : ☐ 20 ☐ 25 ☐ 32 ☐ 40 ☐ 50 ☐ 63 ☐ 80 ☐ 100	Type prise de terre : ☐	
Index nuit :	☐ boucle de terre ☒ barres / piquets	
Compt. kWh exclusif nuit : n° :	Schéma MLT : ☐ TT ☐	
Index nuit :		

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

☒ Contacts dir.	☒ Contacts indir.	☐ Montage	☐ Matériel mobile	☐ Matériel fixe	☒ I>/section	☒ Schémas	☒ Contrôle bcl de défaut
☒ Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>19</u> Ω	☒ Isolement général : <u>1</u> MΩ	☒ Continuité (équipot., PE)	☒ Test dispositif diff.				
Le dispositif différentiel général : ☐ était scellé ☐ a été scellé ☒ n'a pas été scellé ☐ ne peut pas être scellé				Schémas et plans signés : Oui / Non			

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Infractions constatées	
Nouvelle installation	<u>NEANT</u>
Infractions constatées	
Installation existante	<u>NEANT</u>
Remarques	
☐ Néant	

Conclusion :

- ☒ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).
☐ L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).

Un nouveau contrôle doit être effectué avant le

☐ par le même organisme agréé (*).

Agent visiteur :

Pour le Directeur Général : Signature

Nom : FREDERIC Agent n° 2646 Date : 7.9.2020Annexe(s) : ☐ Plan(s) de position : 4☐ Schéma(s) unifilaire(s) : 1

- Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
☐ Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
☐ Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors du contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à un contrôle complémentaire.
(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

- A** Prises et éclairage étage.
- B** Eclairage étage.
- C** Prises et éclairage garage.
- D** Prise machine à laver.
- E** Prise séchoir .
- F** Prises living , hall dentrée , bureau.
- G** Chaudière.
- H** Eclairage rez-de-chaussée.
- I** Taque de cuisson.
- J** Prises cuisine et cave + éclairage cave.

Adresse de l'installation électrique
Monsieur Warolus
Rue de Régnié Durette 17
5101 Erpent

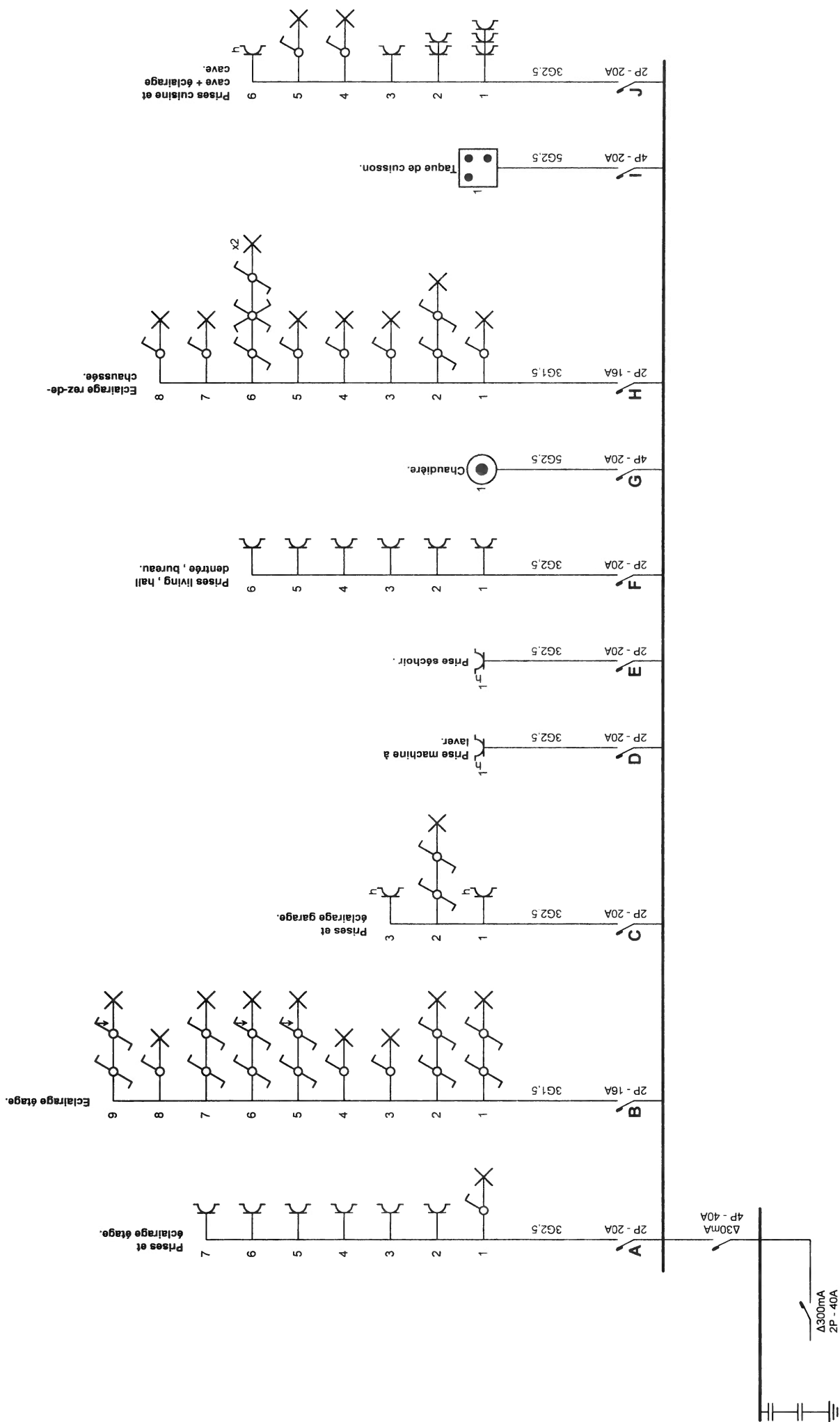


**ENTREPRISE
GILSON & FILS**
ELECTRICITE GENERALE

0484 29 27 09
Rue des Aubépines, 98
5101 Erpent
pierre.gilson@scarlet.be

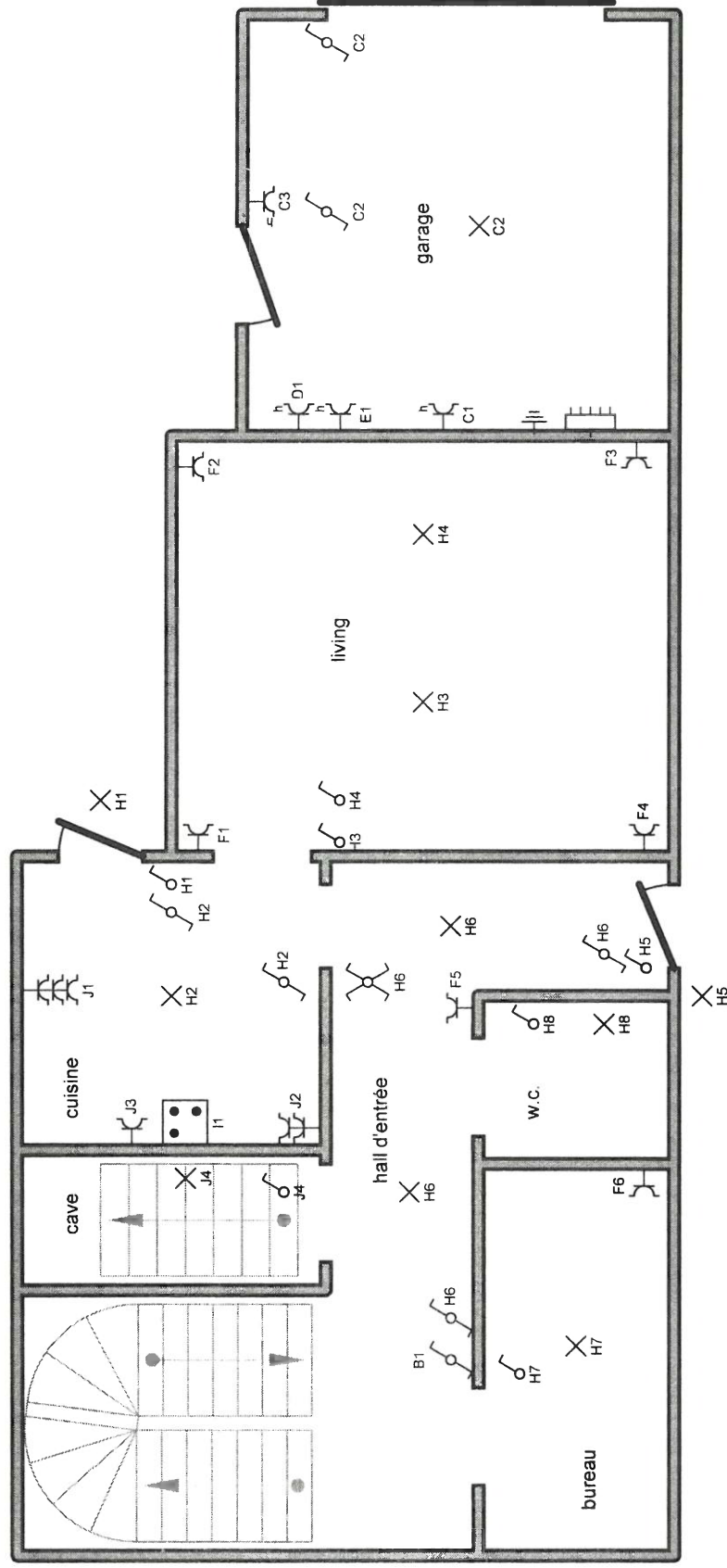
p. 6/6
Liste des circuits
3 x 400V + N ~ 50Hz

Schéma dessiné par: Gilson et Fils S.P.R.L. - TVA BE 0666.621.414



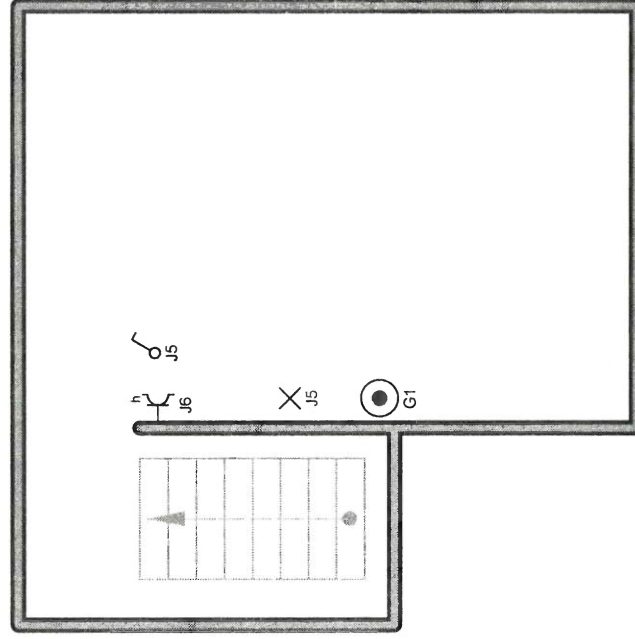
p. 1/6 Schéma unifilaire 3 x 400V + N ~ 50Hz	ENTREPRISE GILSON & FILS ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE 0484 29 27 09 Rue des Aubépines, 98 5101 Erpent pierre.gilson@scarlet.be	Adresse de l'installation électrique Monsieur Warolus Rue de Régnié Durette 17 5101 Erpent <i>(Signature)</i> VINCENTE asbl	Schéma dessiné par: Gilson et Fils S.P.R.L. - TVA BE 0666.621.414
---	---	---	--

Rez-de-chaussée



ENTREPRISE GILSON & FILS ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE 0484 29 27 09 Rue des Aubépines, 98 5101 Erpent pierre.gilson@scarlet.be	Adresse de l'installation électrique Monsieur Warolus Rue de Régné Durette 17 5101 Erpent Schema dessiné par: Gilson et Fils S.P.R.L. - TVA BE 0666.621.414
p. 2/6 Schéma de position 3 x 400V + N ~ 50Hz	

Cave



Adresse de l'installation électrique

Monsieur Warolus
Rue de Régnié Durette 17
5101 Erpent



**ENTREPRISE
GILSON & FILS**
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

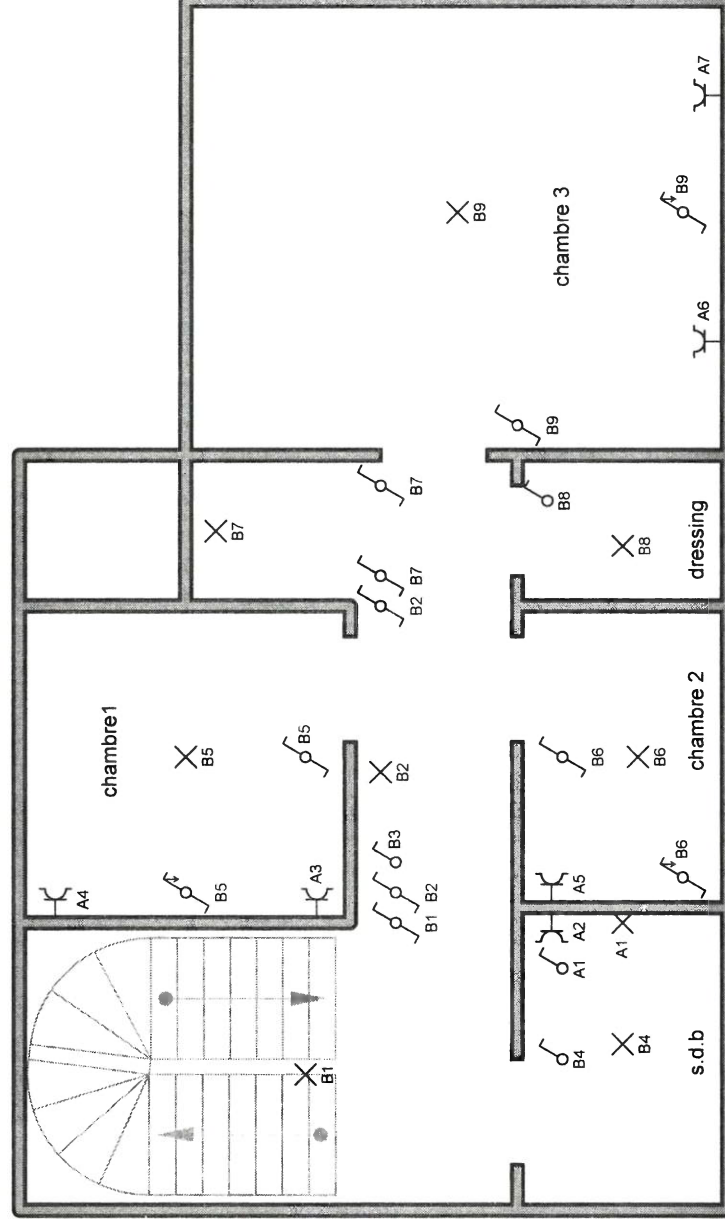
0484 29 27 09
Rue des Aubépines, 98
5101 Erpent
pierre.gilson@scarlet.be

p. 3/6
Schéma de position

3 x 400V + N ~ 50Hz

Schéma dessiné par: Gilson et Fils S.P.R.L. - TVA BE 0666.621.414

1er étage



Adresse de l'installation électrique
Monsieur Warolus
Rue de Régné Durette 17
5101 Erpent



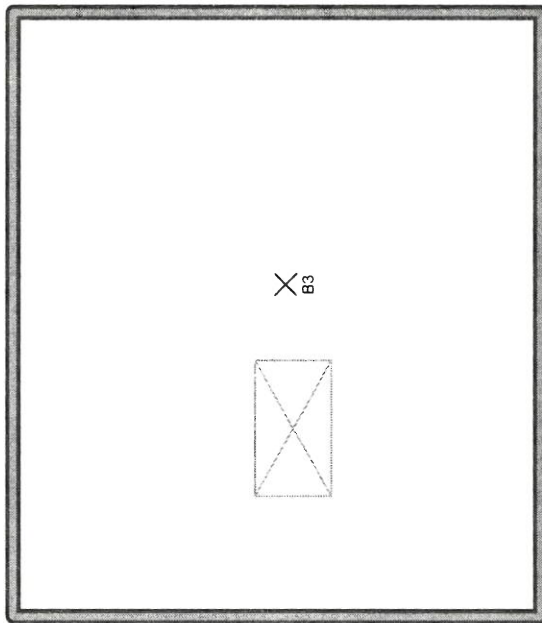
**ENTREPRISE
GILSON & FILS**
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

0484 29 27 09
Rue des Aubépines, 98
5101 Erpent
pierre.gilson@scarlet.be

p. 4/6
Schéma de position
3 x 400V + N ~ 50Hz

Schéma dessiné par: Gilson et Fils S.P.R.L. - TVA BE 0666.621.414

Grenier



Adresse de l'installation électrique

Monsieur Warolus
Rue de Régnié Durette 17
5101 Erpent



**ENTREPRISE
GILSON & FILS**

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

0484 29 27 09
Rue des Aubépines, 98
5101 Erpent
pierre.gilson@scarlet.be

p. 5/6

Schéma de position

3 x 400V + N ~ 50Hz

Schéma dessiné par: Gilson et Fils S.P.R.L. - TVA BE 0666.621.414